

BLANZAC

LIEN COMMUNAL

Voyage scolaire à Roccabruna

PAGE 5



Les élèves sur le stade de la Juventus de Turin

| | | | |
|--------------------------------|----------|------------|---------------------------------|
| LE MOT DU MAIRE | PAGE 2 | PAGE 10-11 | RÉALISATIONS ET PROJETS |
| ÉTAT CIVIL ET RECYCLAGE | PAGE 3 | PAGE 12-13 | NOS ASSOCIATIONS |
| L'ÉCOLE | PAGE 4 | PAGE 14 | ZOOM SUR L'ATELIER ANN'LIZARINE |
| LES FINANCES | PAGE 6-7 | PAGE 15 | COMMÉMORATION |
| PARCOURS DE RANDONNÉE PÉDESTRE | PAGE 8-9 | PAGE 15 | JOURNÉE DES AÎNÉS |



Février 2017

LE MOT DU MAIRE

2017 sera assurément une année marquante dans l'histoire de notre petite commune avec notre entrée dans la communauté d'agglomération du Puy-en-Velay qui compte désormais 82 000 habitants.

Sur les 71 communes de cette nouvelle aggro, 35 ont, comme la nôtre, moins de 500 habitants ce qui est un élément rassurant au regard de nos priorités et de nos préoccupations communes.

Souhaitons que cette intégration puisse être profitable aux personnes qui vivent au quotidien sur notre territoire et à la gestion communale.

L'actualité politique du premier semestre va être également chargée du fait des nombreuses échéances électorales : 23 avril, 7 mai, 11 et 18 juin prochains. Les électeurs de notre commune n'auront pourtant pas besoin de communication excessive car nos scrutins représentent toujours les meilleurs taux de participation du département.

Au niveau des décisions municipales, le projet principal sera conditionné par l'approbation de la nouvelle carte communale. En effet, ce nouveau document d'urbanisme prévoit les contours de futures constructions dont la réalisation s'avère pratiquement impossible à l'heure actuelle. Le but n'est pas de multiplier inconsidérément les habitations mais de donner la possibilité à

des foyers de s'installer sur notre commune et pour certains de participer ainsi à la pérennité de notre école.

La présence d'une école dans un village est en effet déterminante pour la vie et le développement d'une commune et c'est donc logiquement pour notre municipalité une priorité essentielle.

La vie d'une commune tient aussi aux dynamismes des bénévoles et des acteurs de la vie associative. Je tenais donc à les remercier pour leur investissement, leur action et surtout leur courage au regard de la société actuelle, le plus souvent individualiste.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce « lien communal » qui reste, malgré l'évolution considérable des nouvelles technologies, un vecteur d'information apprécié par la plupart des habitants de notre commune.

Bonne année à toutes et à tous, avec l'assurance de mes sentiments les meilleurs et dévoués.

Jean-Marc BOYER

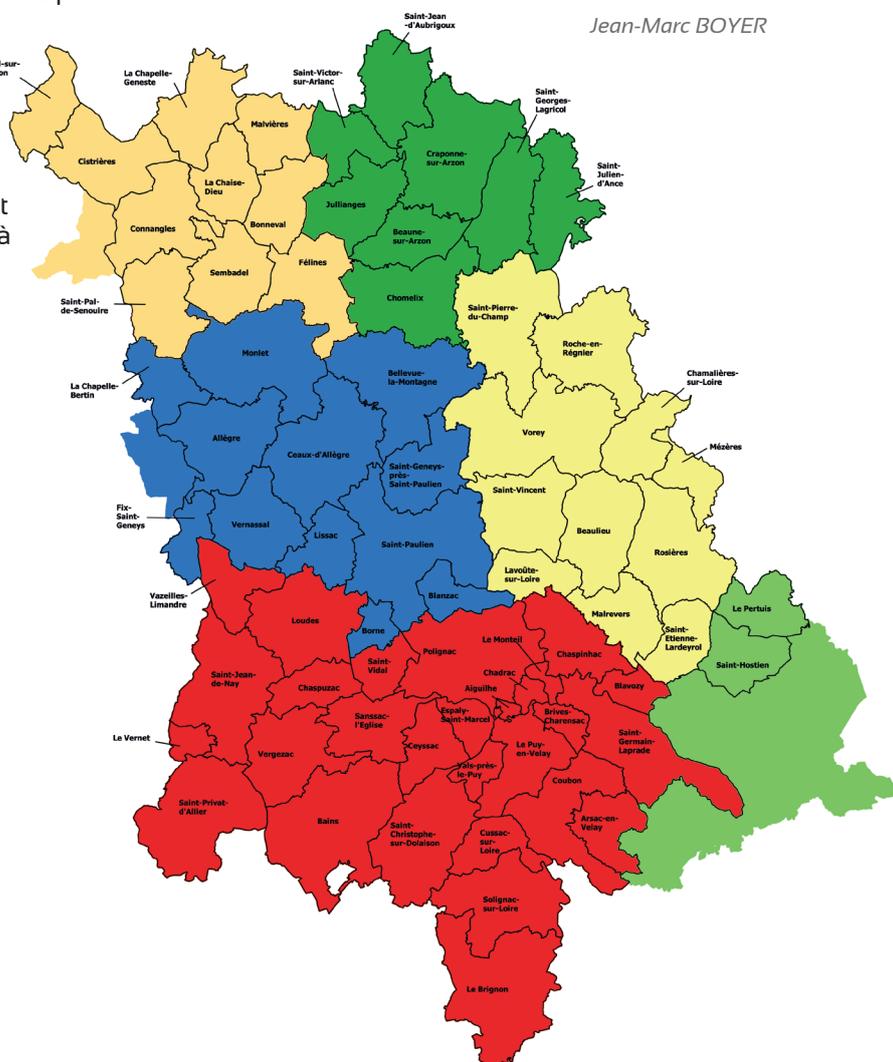
La nouvelle Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay

Anciennes intercommunalités

- C.A. du Puy-en-Velay
- C.C. de l'Emblevez
- C.C. des Portes d'Auvergne
- C.C. du Pays de Craponne
- C.C. du Plateau de La Chaise-Dieu
- C.C. du Meygal

Échelle : 1:200000

Référence du document :
Communauté d'Agglomération du Puy-en-Velay
Service Informatique - Système d'Information
Géographique
« BD Topo »
copyright : « IGN - Paris - 2008 »
« Reproduction interdite »
« Autorisation n°9701 »
carte imprimée le 05 sept. 2016





NAISSANCES

Naissances

Romane FILÈRE, le 17 avril 2016
Fille de Virginie et Pierre-Alain Filère,
17 route du Puy-en-Velay.

Alban, Antonin FAURE, le 10 août 2016
Fils de Clément Faure et Adèle Nicolas,
5 Lotissement des Chomettes

2016 ETAT CIVIL

CIVIL

DÉCÈS

Décès

- Anne-Josette Mariette MALLARD, Azanières, le 3 mai 2016
- Emile CHAPON, Azanières, le 31 décembre 2016

QUEL QUE SOIT VOTRE DÉCHET, IL EXISTE UNE SOLUTION !

RECYCLAGE

TRI SÉLECTIF - place Julien Soulier



Verres, flacons plastiques, tétra bricks, aérosols, conserves, papiers, journaux, cartons...
AUCUN DÉCHET NE DOIT ÊTRE DÉPOSÉ À L'EXTÉRIEUR DES CONTAINERS

DÉCHARGE DES "ROCHES" - Route de Saint-Paulien



Exclusivement pour la terre, les gravats et déchets naturels
La clé pour y accéder est à demander à l'un de vos élus.

DÉCHETTERIE - Zone Artisanale de Nolhac



Ouverture :
• Lundi et samedi de 9h à 12h.
• Mercredi de 14h à 17h

Encombrants (canapés, lits), métaux ferrailles (déchets de métaux ferreux, d'emballages métalliques), cartons, moteur, batterie piles (batteries et piles hors d'usage), huile (huiles usagées, filtres à huile), textiles, bois (palettes, table...), déchets verts, plastiques, déchets d'équipements électriques et électroniques (réfrigérateurs, portables, sèche-cheveux, etc...), déchets de peintures, phytosanitaires, solvants usés...

La domiciliation en résidence principale, secondaire ou pour une activité professionnelle sur le territoire du SICTOM des Monts du Forez et l'assujettissement à la redevance pour la collecte et le traitement des déchets ménagers et assimilés donnent droit à un dépôt par semaine correspondant au volume d'un véhicule utilitaire léger ou d'une remorque de moins de 500 Kg. Dans le cas d'un volume supérieur, une redevance supplémentaire est demandée suivant la nature du déchet.



L'ÉCOLE

Le Mot du Directeur

Cette année, la rentrée a eu lieu jeudi 1^{er} septembre, dans la bonne humeur, la joie de se retrouver et avec une pointe d'appréhension pour tous, enfants comme adultes. La rentrée est en effet un moment important, à la fois espéré et craint car les attentes parentales et institutionnelles pèsent lourd sur les petites épaules. La première semaine de classe a donc été courte mais intense, avec son lot de nouveautés et de bonnes habitudes à reprendre.

L'équipe enseignante reste la même, avec une nouveauté toutefois, le directeur devient titulaire de son poste. Catherine Chaze continue d'enseigner en maternelle/CP tandis que Jean-Rémy Bomboy a toujours en charge la classe des grands. Du côté des ATSEM, Cathy Besson est toujours au rendez-vous mais Sandrine Mathieu a quitté l'école et a été remplacée par Audrey Soulier. Marie-Pierre Jouve reste EVS dans la classe des grands.

Les effectifs cette année sont plus faibles que l'an dernier, du fait de nombreux départs en sixième en 2015-2016 et de plusieurs déménagements dans l'été. La classe des petits accueille donc 18 élèves cette année tandis que la classe des grands compte 19 élèves. Cet effectif devrait s'étoffer chez les petits dans le courant de l'année. Chez les grands en revanche, un groupe important devrait quitter l'école pour le collège en juillet. Rien de préoccupant pour l'avenir de

l'école à l'heure actuelle mais les jeunes familles seront les bienvenues. N'hésitez pas à faire passer le message, nous recrutons !

Aucun changement concernant les horaires de l'école ou l'articulation entre scolaire et périscolaire cette année. Le système initié l'an dernier donne pleinement satisfaction et il est désormais bien rodé : le centre de loisirs dédié prend la relève de l'école tous les vendredis après-midi pour proposer aux enfants des activités ludiques, en lien ou non avec la classe. Cathy Besson a désormais une double casquette puisqu'elle devient également directrice du périscolaire.

Du côté des projets, Blanzac accueillera au mois de juin un cirque pédagogique. Il marquera l'aboutissement d'un travail sur l'année autour de ce thème et permettra à tous les élèves de l'école, petits et grands, de s'initier à l'équilibrisme et à la jonglerie pour proposer ensuite un grand spectacle. Plusieurs déplacements sont également prévus sur le Puy pour assister à diverses représentations théâtrales et même, avec les plus grands, pour présenter une comédie musicale apprise en classe. Bien sûr, comme les années précédentes, toute l'école continuera de faire honneur aux infrastructures locales en profitant de la piscine et du gymnase de St Paulien. Sans oublier la grammaire évidemment... Sacré programme !

Jean-Rémy BOMBOY

LES ACTIVITÉS PERISCOLAIRES

Pas de grand changement pour les activités périscolaires qui ont débuté dès la rentrée 2016. Tous les vendredis de 13h30 à 16h10, Cathy, Marie-Pierre et Audrey assurent l'encadrement des enfants afin de leur faire découvrir différentes activités.

- Jeux collectifs
- Activités manuelles à l'approche des fêtes d'Halloween et de Noël.

Un grand merci à Nicole Roehri habitante de Blanzac qui a fait découvrir aux enfants la peinture sur assiette. Une activité très appréciée par les enfants.

Pour les prochains vendredis, nous envisageons, en lien avec l'équipe éducative, de rejoindre les projets de comédie musicale et de classe de cirque, en proposant des activités qui ne peuvent pas être menées en classe. Ces vendredis restent pour les enfants des moments agréables et leur permettent de décompresser d'une semaine d'école.

La commune cette année, afin d'obtenir l'agrément des activités périscolaires, finance une formation au B.A.F.D pour Catherine Besson ainsi qu'une formation au B.A.F.A. pour Audrey Soulier.



VOYAGE SCOLAIRE ROCCABRUNA ITALIE

Au mois de mai dernier, tous les élèves de l'école de Blanzac, du CE1 au CM2, ont pu participer à un formidable voyage scolaire en Italie.

Nous sommes en effet partis avec la classe de CM2 de l'école de Saint Paulien à la rencontre de nos « jumeaux » de Roccabruna, dans le Piémont.

Le programme était très varié et nous avons pu passer un peu de temps avec les enfants de l'école de Roccabruna. Discuter comme on peut, danser, ou encore jouer au foot sont de bons moyens de faire connaissance ! Nous avons fait également de nombreuses visites, du village de Dronero au stade de la Juventus, en passant par Vicoforte, le musée de l'automobile à Turin, le centre de musique occitane de Roccabruna, les Cicius ou encore un refuge de partisans par exemple.



Devant la basilique de Vicoforte



Nous avons été particulièrement bien accueillis



Parfois, une pause ne fait pas de mal...



La visite du Pont du Diable de Dronero a beaucoup intéressé les enfants

Le temps n'était pas très bon en cette période mais nous avons pu profiter de tout sans trop modifier notre programme et la bonne humeur ambiante nous a fait oublier les nuages ! Nous avons d'ailleurs été particulièrement bien accueillis par nos amis italiens, enfants comme adultes, et la chaleur qu'ils nous ont témoignée restera l'un des meilleurs souvenirs de ce voyage !

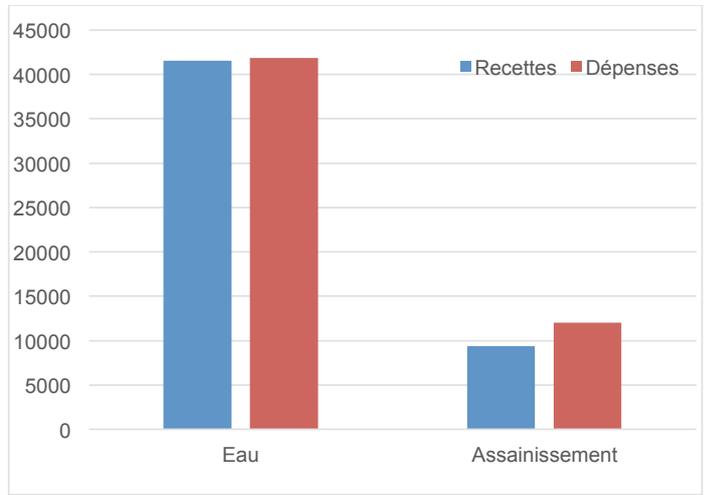
Nous tenons à remercier le comité de jumelage pour sa participation active tout au long de la préparation de ce projet ainsi que pour sa participation financière, la mairie de Blanzac pour son soutien et bien sûr l'Association de Parents d'Élèves de l'école de Blanzac pour sa mobilisation et sa générosité sans lesquelles rien n'aurait été possible.

Nous attendons maintenant avec impatience que nos amis italiens viennent nous rendre visite !

LES FINANCES

| SECTION | FONCTIONNEMENT | |
|----------------|----------------|------------|
| | RECETTES | DÉPENSES |
| COMMUNE | 242 622,72 | 242 622,72 |
| EAU | 41 560,47 | 41 830,68 |
| ASSAINISSEMENT | 9 393,21 | 12 009,49 |
| TOTAL | 293 576,40 | 296 462,89 |

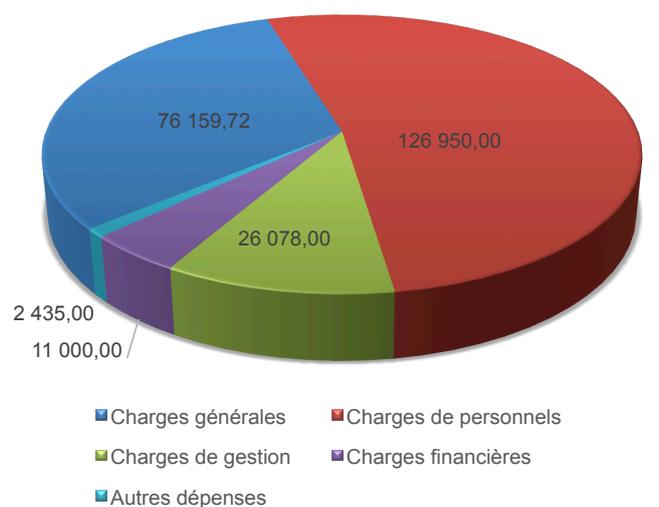
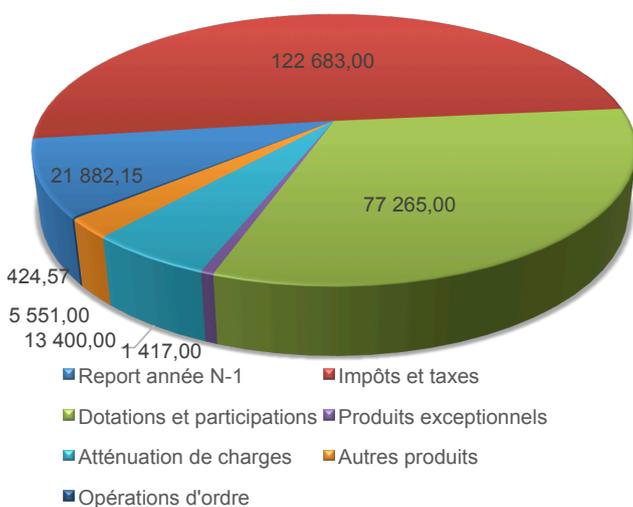
Afin de mieux maîtriser les budgets d'exploitation de l'eau et de l'assainissement, une étude des réseaux a été confiée au cabinet AB2R : Ses conclusions nous permettront d'avoir une cartographie très précise et de prioriser les travaux futurs dans ces domaines.



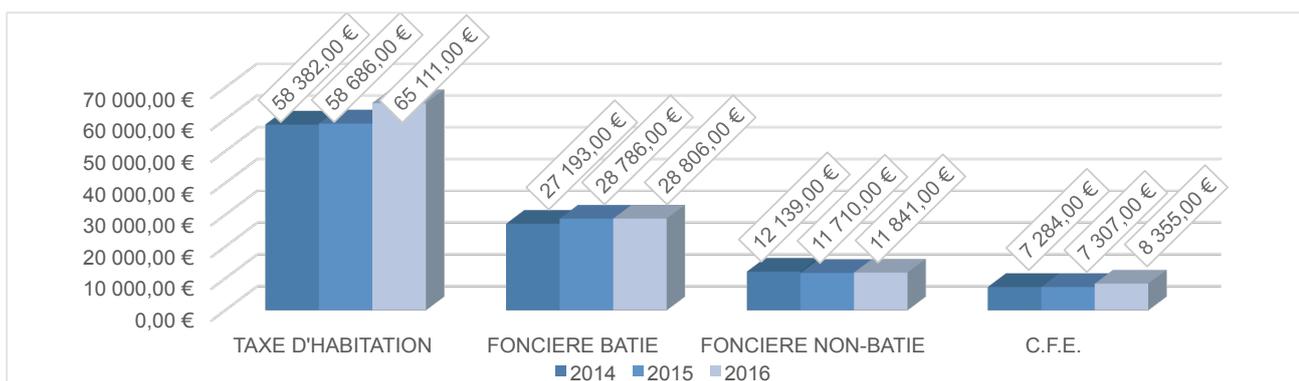
Détail du compte administratif 2015 fonctionnement de la commune

Recettes : 242 622,72 €

Dépenses : 242 622,72 €

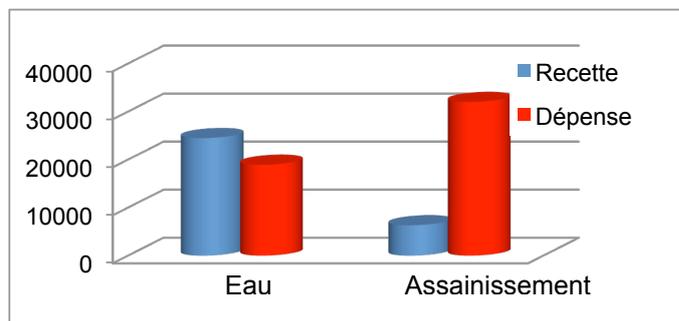


Désormais, les budgets de l'école et du C.C.A.S. font partie intégrante du budget « commune »



DE LA COMMUNE

| SECTION | FONCTIONNEMENT | |
|----------------|----------------|------------|
| | RECETTES | DÉPENSES |
| COMMUNE | 98 252,20 | 98 252,20 |
| EAU | 24 480,19 | 18 930,68 |
| ASSAINISSEMENT | 6 321,34 | 32 014,50 |
| TOTAL | 129 053,73 | 149 197,38 |

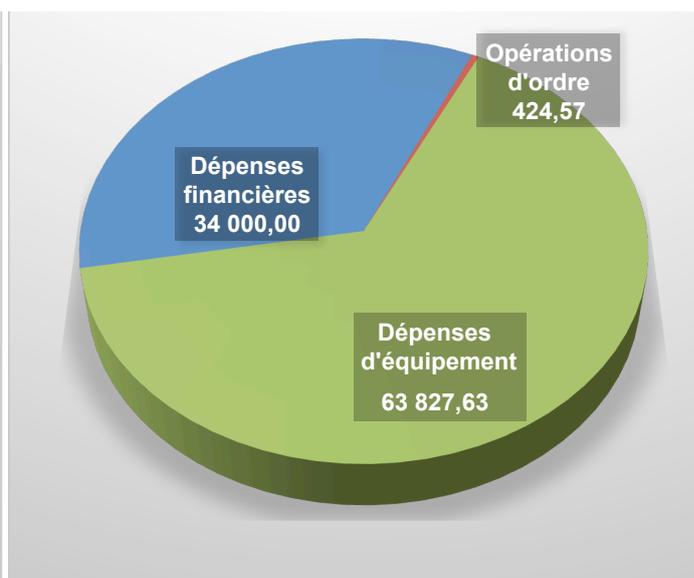
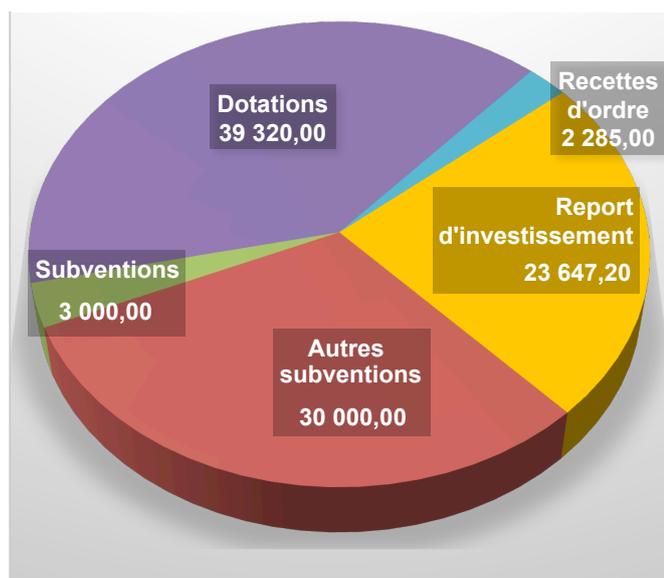


Les principaux investissements de 2015 sont les travaux réalisés à la salle polyvalente, ceux de l'appartement de l'école ainsi que les trottoirs du lotissement des Chomettes.

Détail du compte administratif 2015 investissement de la commune

Recettes : 98 252 ,20 €

Dépenses 98 252,20 €



BUDGET PREVISIONNEL 2016.

| COMPARTIMENT | FONCTIONNEMENT | INVESTISSEMENT |
|----------------|----------------|----------------|
| COMMUNE | 299 174,00 € | 138 803,00 € |
| EAU | 42 402,00 € | 43 951,00 € |
| ASSAINISSEMENT | 16 863,00 € | 49 468,00 € |
| TOTAL | 358 439,00 € | 232 222,00 € |

Les principaux investissements de 2016 sont les aménagements de l'entrée sud du bourg, ceux du jardin partagé et de l'aire de jeux ainsi que l'installation du radar pédagogique.

PARCOURS DE RANDONNÉE

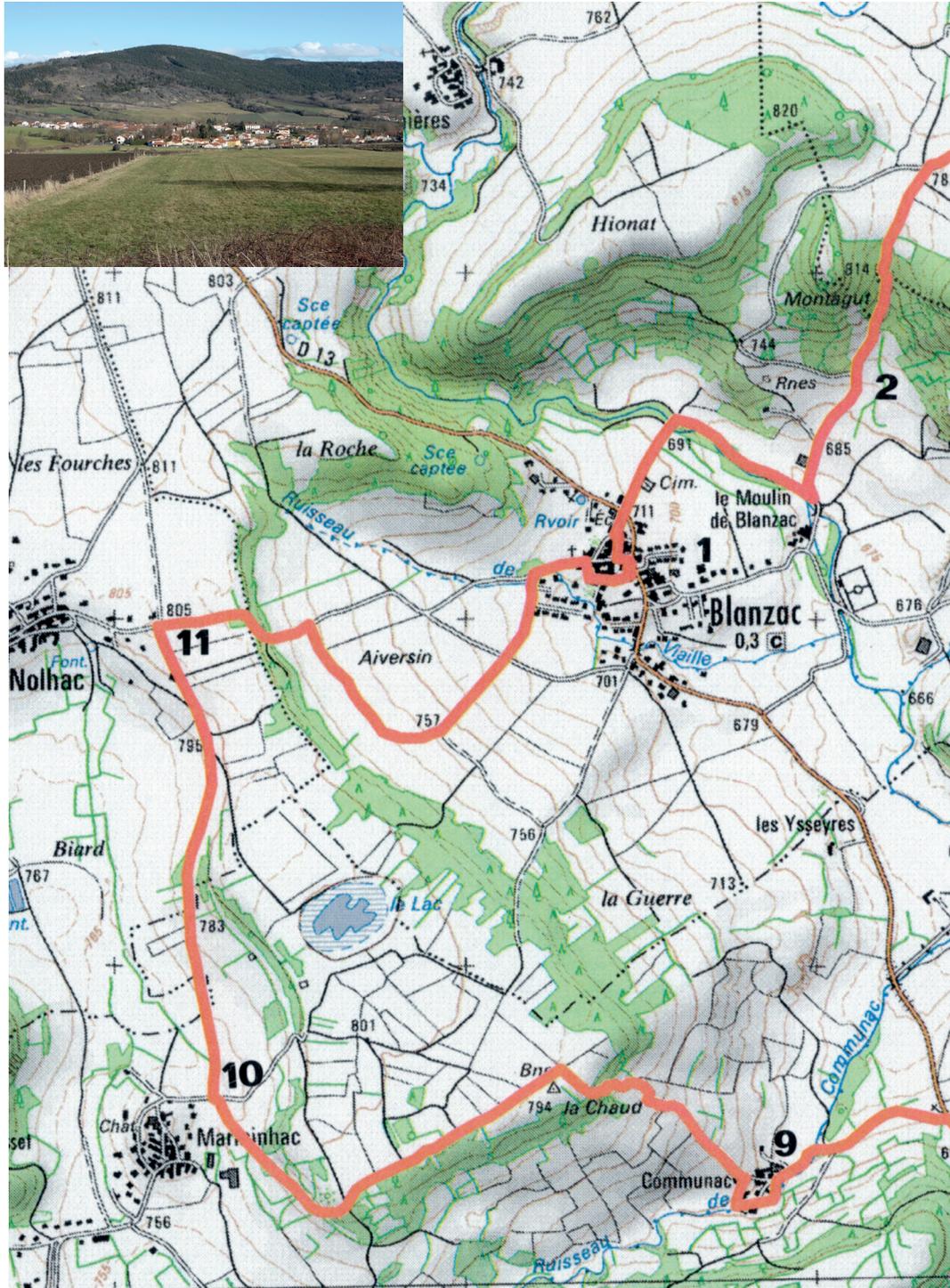
Le PR 684 labellisé RESPIRANDO

Des passages en sous-bois aux grands espaces de la route des crêtes

1 - Départ de la place Saint Jean XXIII, prendre la rue principale (RD 13) en direction de St-Paulien. Devant l'école, emprunter la voie de droite. Traverser le ruisseau et tourner tout de suite à droite en longeant celui-ci jusqu'au lieudit Le Moulin. Emprunter sur la gauche, la voie communale goudronnée sur 300 m.

2 - Arrivé plus haut, la quitter pour prendre en face un chemin de terre qui monte dans le sous-bois. Parvenir sur une route et la suivre à droite sur 200 m.

3 - S'engager à droite sur un chemin de terre. Continuer tout droit pour entrer dans Vialette. La route se scinde en deux directions, prendre à gauche pour passer au cœur du village.



4 - Prendre ensuite à droite la direction de Rachat sur 200 m jusqu'à la sortie du village, puis emprunter à gauche un chemin de terre. Il débouche sur une route perpendiculaire.

5 - Tourner à droite sur cette voie goudronnée. A 400 m, au carrefour prendre le chemin de Ceysaguet jusqu'à la dernière maison. (Accès au point de vue (balisage bleu) : après la dernière maison, parcourir 150 m sur le sentier qui descend sur la gauche. Panorama sur la vallée de la Loire, le château de Lavoûte-Polignac, et, dans le fond, les monts du Mézenc).



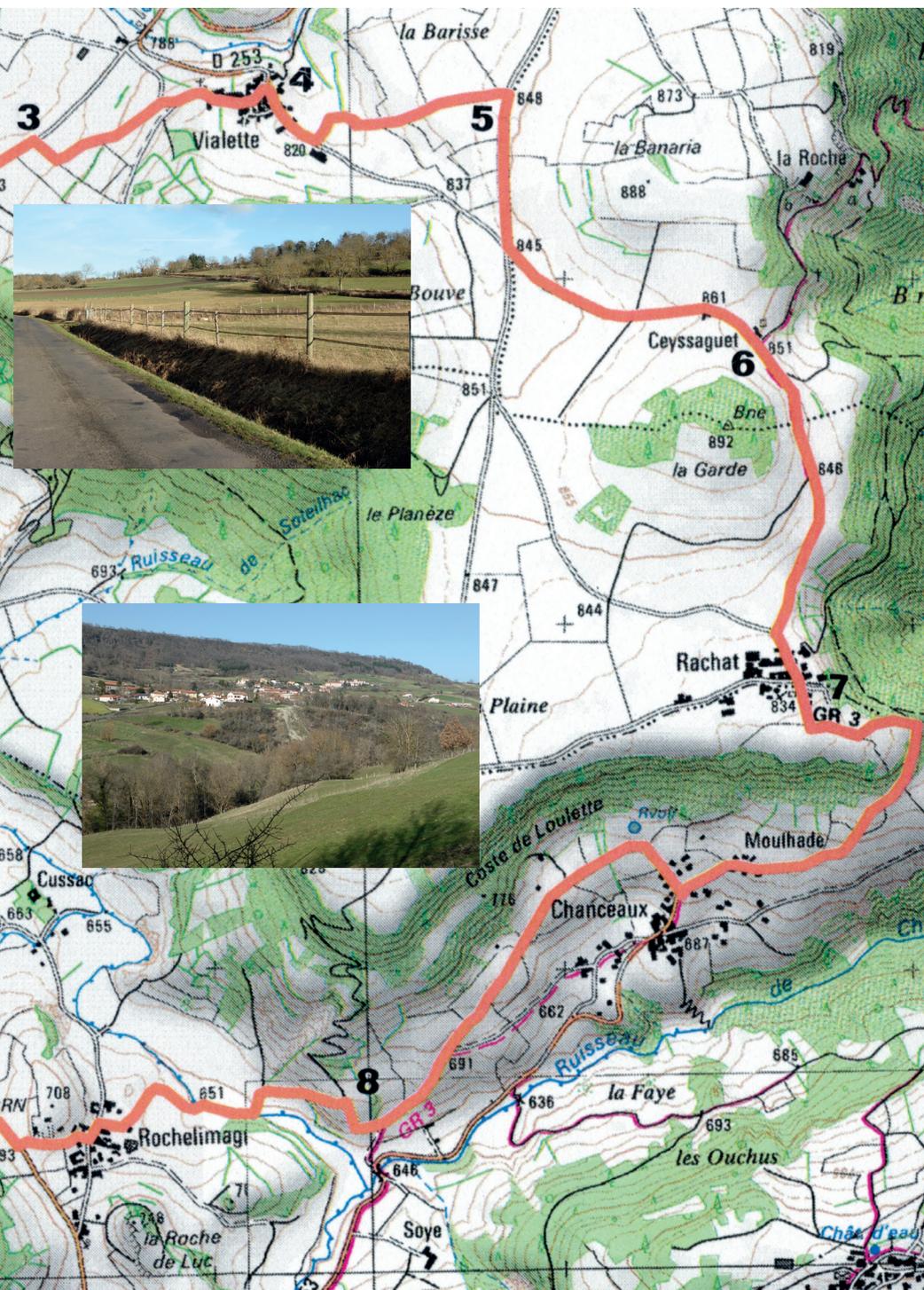
6 - Poursuivre sur le chemin sablé (GR3) qui rejoint une route perpendiculaire, à proximité de Rachat. S'engager en direction du bourg jusqu'au four communal et la maison d'Assemblée.

7 - Prendre le chemin en face qui descend en direction de Chanceaux. Le suivre sur 400 m puis poursuivre à droite un chemin pierreux jusqu'aux premières maisons. A une intersection, grimper à

PÉDESTRE À BLANZAC

Au-dessus des gorges de la Loire

et aux vastes horizons des chaînes volcaniques du Devès et du Meygal.



droite après un mur en pierres. Après 1 km, ignorer un chemin à gauche puis un autre en grimpant sur la voie montante.

8 - Après 160 m, descendre à gauche jusqu'au ruisseau du Chalon, le longer sur la droite puis le franchir pour remonter à Rochelimagne. Au village tourner à gauche puis à droite. ...



8 (suite) - Emprunter la RD13 à droite puis tourner à gauche en direction de Communac.

9 - Entrer dans le village et à la sortie, prendre un chemin montant à droite. Grimper jusqu'au petit bois puis emprunter sur le plateau un sentier à gauche très rectiligne. A une intersection, aller tout droit en redescendant le chemin, en apercevant Marmilhac.

10 - Au carrefour, prendre tout droit en direction de Nolhac sur 1 Km. (Accès au point de vue (balisage bleu) à l'étang de Marmilhac, en empruntant un chemin à droite avant la première maison, parcourir 500 m sur le chemin. Panorama sur les monts du Mézenc).



En poursuivant tout droit le chemin (à droite, le Menhir de Peyrebiaire, l'aiguille d'une boussole indique une déviation sur le flanc sud du menhir).



11 - Au carrefour suivant, prendre à droite la voie goudronnée sur 300m, emprunter le chemin à droite puis celui de gauche redescendant vers Blanzac. A l'intersection, poursuivre tout droit sur la rue du Pigeonnier puis tourner à droite pour rejoindre le point de départ en passant devant le four banal.



Le jardin partagé

L'espace communal situé face à la rue traversière, aménagé jadis en terrain de boules n'avait hélas que peu de visiteurs depuis la création de l'aire de jeux de la rue du lavoir.

La Commission « cadre de vie » du Conseil municipal a conçu le nouvel aménagement de ce lieu plus particulièrement pour les personnes qui auraient des difficultés à « descendre » à l'aire de jeux et qui apprécieraient le calme de ce petit havre de paix au cœur du bourg.

L'accessibilité a été repensée avec notamment un nouvel escalier plus large depuis la rue principale et un accès pour les poussettes et les personnes à mobilité réduite côté lotissement communal.

Chacun pourra venir au jardin s'y détendre, papoter, prendre le soleil, gratouiller la terre ; tout est permis planter, semer, désherber, arroser, cueillir bien évidemment dans le respect du lieu et des riverains. Les joueurs de pétanque pourront également investir le lieu.

Les enfants de l'école pourront aussi lors des activités périscolaires créer leur jardin potager. Une table de culture leur est réservée.

Les employés communaux ont conçu avec beaucoup d'ingéniosité et plein d'idées « récup » les aménagements avec un abri à insectes, une mangeoire pour les oiseaux, un silo à compost, une citerne à eau pour arroser, une table repliable, des bancs.

Tout récemment un salon de jardin a pris sa place tout naturellement sous la nouvelle gloriette qui permettra un ombrage reposant.

LES RÉALISATIONS ET LES PROJETS

Le kiosque de l'aire de jeu

Depuis décembre, un kiosque est venu compléter l'aménagement de cet espace si prisé de tous. Sa réalisation a bénéficié d'un financement de la C.C.P.A. des Portes d'Auvergne.



Révision de la carte communale

La procédure de révision de notre document d'urbanisme suit son cours avec la consultation des différents services concernés.

L'enquête publique est en cours et prendra fin le 17 février prochain.

Diagnostique eau et assainissement

Conformément aux exigences de l'agence de l'eau et du Conseil départemental notamment pour le financement de projets, la commune a entamé une procédure de diagnostics sur l'eau et l'assainissement.

En marge des documents ou cartographies qui seront précieuses pour la connaissance des différents réseaux, cette étude a également permis de détecter un certain nombre de fuites d'eau et d'anomalies diverses. Ces diagnostics fixent également les priorités en matière de travaux à réaliser.



Aménagement de l'entrée sud du bourg

En décembre dernier, l'entreprise De Oliveira Frères a réalisé l'aménagement des trottoirs de l'entrée sud du village.

Cette réalisation d'un montant de 21 639 € H.T. a bénéficié d'une aide financière de la Communauté de communes des Portes d'Auvergne à hauteur de 50 %.



PROJETS 2017

Eclairage public et économie d'énergie

Le projet consistera au passage en LED des candélabres de la traversée du bourg. Les lampes déposées seront réinstallées sur les lampadaires les plus anciens de la commune. L'extinction concernera le village de Blanzac de minuit à 6 heures à l'exception de la traversée du bourg. Ce dossier est subventionné à hauteur de 64 % par le syndicat d'électrification et le programme Leader, le coût pour la commune sera d'environ 10 000 € mais va permettre de générer une économie sur les factures d'électricité.

Aménagement de trottoirs

Considérant que les trottoirs entre le pont et l'ancienne ferme Ménini nécessitent des aménagements notamment au niveau de l'accessibilité des personnes à mobilité réduite, ces travaux devraient bénéficier d'une aide de l'Etat. Cette opération mettra un terme à l'aménagement des trottoirs dans la traversée du bourg entrepris depuis plusieurs années.

Un lotissement communal en projet

Un projet de lotissement communal est à l'étude sur des parcelles situées en continuité du bourg (accès de la rue du pigeonier et route de Saint-Paulien). Les travaux de viabilisation des lots pourraient débuter en fin d'année 2017. Renseignements auprès du maire ou en mairie.

Route de Nolhac

Dans le cadre du programme « fonds 199 » d'aide du département aux communes de moins de 1000 habitants, le projet de réfection de la voie communale entre Blanzac et Nolhac a été proposé. Si le dossier est retenu, les travaux auront lieu au cours du second semestre 2017.

Réseaux eau et assainissement

Des travaux de remplacement de conduites d'eau devront être réalisés dans le bourg afin de remédier à des fuites relativement importantes. Une étude sera réalisée concernant la réhabilitation des réseaux secs et humides du village d'Azanières.

NOS ASSOCIATIONS

Comité des Fêtes

Courant septembre, les bénévoles du Comité des Fêtes de Blanzac se sont réunis à la salle des Associations pour la traditionnelle Assemblée Générale.

Les participants ont pu faire le bilan de l'année écoulée, avec plusieurs manifestations réalisées.

Le comité des fêtes a organisé une soirée pizzas cuites au four banal. Cette dernière a rencontré un vif succès. Les bénévoles du Comité des Fêtes ont réussi le temps d'une soirée très conviviale à réunir toutes les générations, autour d'un match que jouait le Portugal pour la coupe d'Europe. Pour finir, tout au long de l'année (environ 1 fois par trimestre) les « mitrons » rallument le four banal de Blanzac et proposent du pain artisanal aux habitants de la commune.

Cette manifestation est devenue un rendez-vous incontournable et attendu par les Blanzacois.

Le bureau reste inchangé :

Président : M. Coudert Gilles, Trésorier : M. Soulier Jérôme, Trésorière adjointe : Mme Mathieu Emilie, Secrétaire : M. Liabeuf David, Secrétaire Adjoint : M. Vigouroux Yohann.

Deux projets sont à l'étude : une journée « Char à voile » sur le plateau de Rachat et une sortie au Puy du Fou en juin 2017 prévue pour tous les membres actifs ayant œuvré toutes ces années pour que le comité des Fêtes puisse exister.

L'association a toujours besoin de bonnes volontés et de bonnes idées pour continuer à faire vivre notre village. Si vous souhaitez vous investir dans cette association ou simplement apporter vos idées, n'hésitez pas à prendre contact avec nous, vous trouverez nos coordonnées sur le site Internet de la commune de Blanzac.

E. M.

Terre de Sienne

Créée en 2009 l'association Terre de Sienne propose :

- Des ateliers de peinture créative sur tous supports

(verre, faïence, pot en céramique, bois, tissu, tôle, aluminium, étain, cuivre).

Ces activités sont accessibles à tous, de 7 à 99 ans. Les ateliers sont adaptés à vos goûts personnels

et à vos aspirations, ils peuvent s'inscrire dans une démarche créative individuelle ou collective.

- Des animations pour les événements festifs (anniversaires, mariages, fêtes de famille, etc...)

d'une durée de 2h avec la présence d'un clown qui vous initiera à la sculpture de ballons.

L'Association a animé depuis le mois de novembre des ateliers de décorations de Noël avec les élèves de l'École de Blanzac durant 4 vendredis.

Pour nous contacter :

Association TERRE DE SIENNE, Nicole ROEHR
1, L'Estrada - 43350 BLANZAC
Tél : 06 60 80 53 64

La Chasse (ACCA)

Le rôle de l'Association Communale de Chasse Agréée est parfois mal connu ou mal compris :

C'est une association loi 1901 qui œuvre en permanence au maintien d'un équilibre naturel qui reste cependant fragile.

Elle répond aux sollicitations des forestiers et des

agriculteurs avec le souci constant de maintenir une faune sauvage discrète, équilibrée et saine sur tout le territoire de notre commune.

Elle est garante du respect strict des directives européennes, nationales et départementales, des consignes fédérales et de la réglementation en la matière.

Les « nuisibles » les plus répandus chez nous sont les renards et les corbeaux freux : Ils font l'objet d'une attention particulière afin d'en limiter le nombre.

En matière de gros gibier, huit bracelets « chevreuil » sont attribués annuellement et les battues au sanglier permettent de gérer une population difficilement contrôlable et à l'origine de dégradations importantes dans les cultures : l'association locale participe financièrement à hauteur de 20% à leurs indemnités.

Pour ce qui est du petit gibier, les lâchés annuels de faisans contribuent à alimenter une population d'oiseaux qui souffre de l'évolution du climat et des pratiques modernes.

Ainsi, tout au long de la saison, les chasseurs arpentent la nature et leur action s'inscrit dans une protection raisonnée des espèces animales qui peuplent notre territoire.



J.L.

L'A.P.E.

L'association des parents d'élèves a mis en place plusieurs actions pendant l'année 2016, sollicitant la participation des parents de l'école mais aussi des habitants du village. MERCI à tous !



Cette année, d'autres actions seront mises en place : une vente de brioches par les enfants dans le village le 29 janvier et le traditionnel vide grenier qui, cette année, se déroulera le dimanche 2 avril. Une opération « pizza » sera également proposée avant les vacances de printemps.

Le bureau :

Présidente : Virginie Masson ; Vice-présidente : Jennifer Vrignaud ; Trésorière : Emilia Bard ; Trésorière adjointe : Rachel Ferreira Dos Santos ; Secrétaire : Marie Chabrier ; Secrétaire adjointe : Céline Ouillon.

M. C.

A la paroisse

Depuis de nombreuses années l'église de Blanzac était fermée au public en dehors des périodes consacrées aux offices religieux. Cette fermeture était la conséquence (comme dans beaucoup d'autres communes) du risque de vol des objets liturgiques.

Monseigneur Luc Crépy, nouvel évêque du Puy, a souhaité que les églises soient ouvertes pour la visite du public. La décision a donc été prise par le conseil paroissial d'ouvrir ce lieu de culte pendant la belle saison.

Les marcheurs, les touristes et les clients de l'auberge « la maison de Julia » ont ainsi pu visiter notre édifice religieux, s'y recueillir pour certains, ou tout simplement rechercher un peu d'ombre et de fraîcheur pendant la période estivale.

Un document a été rédigé afin de présenter aux visiteurs l'historique de notre église.

Une équipe composée de Thérèse Marie, Simone Boyer, Marie France Van Winsbergue, Joël Lourdin, Daniel Bernard, Françoise Barlet et Christian Souvignet se partage la charge d'ouvrir et de fermer quotidiennement l'église, qui représente un élément important de notre patrimoine communal.

R. G.



Velay Football Club

Le Velay Football Club est une nouvelle association sportive qui a choisi Blanzac pour établir son siège social. Elle est née le 29 avril 2016 de la fusion de 2 clubs : l'A.S. Polignac et le F.C. St Paulien - Blanzac. A l'instar des jeunes footballeurs regroupés depuis 3 ans au sein du Groupement Nord Velay, les équipes séniors des deux clubs voisins et amis défendent désormais leur couleur sous le même maillot bleu marine.

Le V.F.C. est le club de foot le plus « huppé » du département, après Le Puy Foot 43. Il est composé de 85 licenciés répartis sur 4 équipes tandis que 6 arbitres officiels assurent sa couverture.

L'équipe fanion évolue au plus haut niveau Régional et les autres sont en poule District 1, 2 et 4.

Une dizaine de coaches assurent l'entraînement, le management et la cohésion de ces groupes.

Parmi les nombreux bénévoles, le bureau présidé par Jean-Louis Bay est composé de 13 membres.

Son objectif est de pérenniser cette nouvelle entité en garantissant l'équilibre entre compétition et convivialité. Son action, avec le soutien des élus et des partenaires, consiste à améliorer les structures et les équipements afin de susciter l'attractivité. Sa volonté c'est de véhiculer sur la région une image toujours très positive du club et de nos communes au travers de l'accueil, du comportement et des résultats sportifs. Son ambition est d'inscrire dans la durée les performances du club et la solidarité de ses membres.

Tous les amateurs de foot qui veulent nous rejoindre trouveront au sein du V.F.C. cet état d'esprit qui permet à chacun de s'épanouir individuellement et collectivement. Le V.F.C. remercie ses interlocuteurs élus et partenaires et souhaite à tous une très bonne année 2017.

J. L.

Le Comité de Jumelage

Le Dimanche 31 juillet 2016 a eu lieu le 2^e Concours de pétanque à la mêlée organisé par le Comité de Jumelage Blanzac-Saint-Paulien-Roccambruna. 24 doublettes ont participé à ce tournoi très disputé dans la bonne humeur et la convivialité.

Les spectateurs motivés ont su reconnaître le talent des gagnants : Jonathan Sahuc et Danny Teyssier.

Merci à tous les bénévoles qui ont permis la soirée frites-chipolatas durant laquelle chacun a pu commenter les grands moments de ce tournoi.

J.D.



ZOOM SUR ATELIER ANN'LIZARINE

à Azanières,
Anne Elsener Liogier
restaure les tableaux et objets d'art

À peine franchi le seuil de l'atelier Ann'Lizarine, tous les sens sont en éveil : grandeur de la pièce, odeurs de bois, de peintures et vernis... C'est ici, dans cette ambiance si particulière, qu'Anne Elsener Liogier travaille.

Installée depuis 2012 dans le paisible village d'Azanières, cette jeune restauratrice de tableaux et objets peints semble tout droit sortie d'un conte de fée. La perception du savoir-faire quotidien lors de son enfance auprès de cette population rurale l'a conduite sur la voie de ce métier bien particulier.

Elevée dans le respect des gens d'antan, elle a très vite été conquise par la peinture et ses tableaux anciens. Un parcours réussi pour cette Bourbonnaise qui après un bac Lettres-Arts à Nevers dans la Nièvre est entrée en fac d'Histoire de l'Art et d'Archéologie à Clermont-Ferrand puis direction une école de restauration de tableaux. Durant 4 années d'études, elle travaillera concrètement dans un centre de formation en Forêt de Tronçais « Dans le Nord du Département de l'Allier » sur des tableaux afin d'établir un mémoire de restauration qui lui a permis d'obtenir une habilitation auprès des Monuments Historiques, un beau ticket dans un monde restreint de lauréats.

Baucoup d'objets occupent l'atelier, ici un miroir dont le cadre de la première moitié du 19^e siècle présente quelques sculptures écorchées ; sur un chevalet, un tableau dont la toile est déchirée attend une « opération chirurgicale importante » par une remise d'une couche textile au verso, du masticage et de nombreuses opérations différentes qui nécessitent une bonne dose de patience. Anne soigne surtout les toiles que les outrages du temps n'ont pas épargnées. Elle ausculte l'ouvrage parfois avec une caméra de précision, établit le diagnostic, adapte le traitement pour redonner sa valeur artistique. Les tableaux ont souvent un cadre abîmé qu'il faut aussi restaurer, une autre technique de l'encadrement. Pour la dorure, des couches d'enduits sont nécessaires avant de procéder au ponçage, à la pose de la feuille d'or et son façonnage à la pierre d'Agathe.



Voilà 4 ans qu'elle s'active à accomplir diverses restaurations, de l'art religieux lors de ses premières commandes en passant aujourd'hui par la remise en état de tableaux appartenant surtout à des particuliers. Les restrictions budgétaires des collectivités ont effectivement une incidence sur les restaurations d'objets d'art des églises d'autant plus que les appels d'offres, regroupés en un lot unique, ne facilitent pas les petites structures individuelles comme celle d'Ann'Lizarine. Toutefois Anne Elsener-Liogier garde confiance dans un contexte difficile même si elle sait qu'elle ne va pas gagner des fortunes, elle est capable de beaucoup de choses !



COMMÉMORATION

Samedi 26 novembre, la commémoration de l'Armistice du 11 novembre rassemblait devant le monument aux morts, une assistance composée des porte-drapeaux, des anciens combattants avec leur président René Vidal, d'une délégation des sapeurs-pompiers et de la gendarmerie, le conseil municipal et de nombreux aînés. Les élèves, encadrés par le directeur

de l'école Jean-Rémi Bomboy, participaient activement à cette cérémonie.

Le maire Jean-Marc Boyer et Christian Allégre le nouveau président de l'UDAC effectuaient les lectures et messages. Un vin d'honneur servi à la salle municipale clôturait la matinée.

R. P.

La journée des Aînés

Le samedi 26 novembre, une trentaine d'aînés ont répondu à l'invitation de la municipalité et du Centre Communal d'Actions Sociales.

Les 41 convives se sont rendus à l'Auberge de Julia pour y déguster le repas préparé par Christian et M.-Jo Souvignet.

L'animation a été assurée par Robert Baylot : musiques et danses sont venues rythmer l'après-midi. Tous les aînés ont passé un agréable après-midi autour de Juliette et Joannés Fayolle de Rachat, fidèles doyens de l'assemblée.

M.C



BULLETIN MUNICIPAL DE BLANZAC

Rédaction, diffusion : Mairie de Blanzac - Tél. 04 71 09 50 62

Réalisation : **EXCEPTO** 1 rue Francisque Enjolras • 43750 Vals-près-le Puy • Tél. 04 71 09 77 85 • www.excepto.fr

Dépôt légal : à parution. Reproduction interdite. L'éditeur décline toute responsabilité pouvant résulter des erreurs ou omissions qui, malgré les soins apportés à la rédaction, auraient pu se produire.

Ent. DE OLIVEIRA Frères

**CONSTRUCTION
CHARPENTE
BÉTON ARMÉ
COUVERTURE**

Le Bourg • 43350 Blanzac

Tél. : 04 71 09 53 48 • 04 71 02 00 44 • Fax : 04 71 02 87 36
Port. : 06 80 08 74 33 • 06 07 58 59 15

"Pizzeria Le St Paulien"

Ouverture du mercredi au dimanche soir
à partir de 17h30

10 pizzas achetées, la 11^e offerte au choix
(valable sur les pizzas à emporter)

04 71 00 49 90

28, avenue de Ruessium • 43350 Saint Paulien

**Électricité
CHANDÈS**

Z.A. de Nolhac
43350 Saint-Paulien

Tél. 04 71 02 92 38
Fax 04 71 02 17 88
jccelec@orange.fr

Particulier - Industrie
Agricole - Tertiaire

Courant fort et faible
Dépannage - Éclairage public

Artisan boulanger pâtissier

Cindy et Sylvain Chareyron

Aux Saveurs d'Antan
37 av. Ruessium • 43350 St-Paulien
09 81 26 01 56 / 06 67 74 06 90

Les Gourmandises
4 av. de la Gare • 43270 Allègre
06 64 44 69 40

**GARAGE
DE LA PIERRE PLANTÉE**

*A votre service
du lundi au samedi midi*

SUZUKI Way of Life!

RN 102 - 43350 SAINT-PAULIEN
Tél. 04 71 00 43 31 • garage.pierre.plantee@wanadoo.fr

SARL Leydier Patrice

Z.A. de Nolhac - 43350 SAINT-PAULIEN
Tél./Fax : 04 71 00 51 55 - 06 74 25 66 56
e-mail : patriceleydier@yahoo.fr

ASSAINISSEMENT
Curage débouchage d'égoûts
Inspection vidéo canalisations

VIDANGES FOSSES
Pose fosses septiques
TP divers
Réseaux et terrassements

Auberge La Maison de Julia

www.lamaisondejulia.com

**SON RESTAURANT
SES CHAMBRES**

Menus au choix - Menu du jour
Accueil de groupes

Blanzac - Tél. 04 71 09 57 88

S.A.R.L. BABIC
Entreprise de maçonnerie depuis 1981

AGRÉÉ QUALIBAT

29 route de Saugues
43000 ESPALY SAINT MARCEL
04 71 00 55 82
06 72 70 68 77 ou 06 09 91 41 32
Fax : 04 71 00 54 01
sarlbabic@wanadoo.fr
www.sarlbabic.fr

SARL BABIC

Intermarché

**LAVERIE
AUTOMATIQUE** SAINT-PAULIEN

Nouveau service!
Linge, draps, couettes...
En moins d'1 heure, lavage et séchage
Tél. : 04 71 00 46 52

*Faites vos courses
pendant ce temps!*

**O U V E R T
NON-STOP** • Du lundi au samedi de 8h45 à 19h
• Dimanche de 8h45 à 12h15

**AMBULANCE
Paul BERNARD**

Place des Sabots - 43350 SAINT-PAULIEN
Tél. 04 71 00 48 34

VSL - TAXI - TRANSPORTS

Darsac - 43270 VERNASSAL | 43350 BLANZAC
Tél. 04 71 57 00 27 | Tél. 04 71 00 48 34

COLAS

Rhône-Alpes
Auvergne

Au plus près de vos projets...

COLAS LE PUY EN VELAY
Le Collet • 43000 POLIGNAC
Tél. 04 77 95 83 18 • Fax : 04 71 09 37 82
www.colas-france.fr

Au bon gré d'Hugoline

Chambres et tables d'hôtes
Location de gîtes
Pension pour chevaux

Rachat • 43350 Blanzac
www.aubongredhugoline.com
04 71 57 70 06